



Dimanche 2 octobre 2011

Cette marche Gourmande vous permettra d'apprécier, sur un parcours d'environ 12 Kms, le charme et la quiétude des forêts du Rothmoos, du Silbermättle, et du bois de Lutterbach.

La manifestation aura lieu par tous les temps.

Organisée par :



Venez nous rencontrer sur notre site internet :
<http://vbw.asso-web.com>

Pour tous renseignements, contactez :

Daniel KIEFFER ☎ 03 89 57 74 50

Christian SCHNOEBELEN ☎ 06 17 78 71 44

***Animation culturelle assurée
 par l'association KALIVIE.***

Dimanche 2 octobre 2011

Départ sur le parking du Musée KALIVIE (Graffenwald Joseph Else)

Repas préparé par un Traiteur
Vins Schlegel Boeglin - Westhalten

APERITIF
Bretzel et Kir

ENTREE
Salade vigneronne et Pinot blanc

PLAT DE RESISTANCE
Emincé de volaille avec Spaetzlé et Pinot gris ou Rouge

PLATEAU DE FROMAGE
Fromage au choix avec Pinot gris ou Rouge

DESSERT
Eclair et Gewurztraminer

CAFE

Prix de la participation :
Adultes : 26€
Enfant (- 12 ans) : 15€
Enfant (- 5 ans) : GRATUIT

La participation ne sera possible que sur réservation.

Pour être assuré de participer dans la même tranche horaire, inscrivez-vous en groupe.

Les chèques sont impérativement joints à la réservation et seront débités à partir du 9 septembre 2011.

Inscription et désistement possible jusqu'au 2 septembre 2011

En cas de désistement après cette date limite, le montant des inscriptions reste acquis aux organisateurs.

REGLEMENT :

La manifestation est limitée au 2 octobre 2011.

Le départ et l'arrivée se situent devant le musée KALIVIE (ancien carreau Joseph-Else).

Les groupes seront constitués selon l'ordre d'inscription et les départs seront donnés de 10h00 à 13h00

à raison d'un départ toutes les 20mn.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT :

Les participants(es) s'engagent à respecter les réglementations relatives à la protection du patrimoine naturel (faune et flore, réserves naturelles, protection de la forêt, respect des interdictions et autres signalisations matérialisées, droit de propriété, respect des autres usagers...)

Il est interdit aux participants(es) de fumer ou de faire du feu en tout lieu du parcours.

Les chiens sont à tenir en laisse.

RESPECT DU CODE DE LA ROUTE :

Les participants(es) sont tenus(es) d'utiliser les emplacements réservés aux piétons tels que trottoirs ou accotements.

Les piétons doivent traverser la chaussée en tenant compte de la visibilité ainsi que de la distance et de la vitesse des véhicules. Ils sont tenus d'utiliser les passages prévus à leur intention.

Lorsqu'il n'existe pas de traversée de route clairement matérialisée par une signalisation verticale et horizontale, les piétons devront se conformer aux directives données par le personnel en faction.

CLAUDE DE RESPONSABILITE :

Les organisateurs sont couverts par une assurance R.C. Ils se dégagent de toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance des participants ainsi que des vols pouvant survenir durant la manifestation.

✂

BON DE RESERVATION

A renvoyer à : (accompagné d'une enveloppe affranchie avec adresse pour les personnes n'ayant pas d'adresse internet)

Christian SCHNOEBELEN
41 rue d'Ammerschwyr - 68310 WITTELSHEIM
Contact : 06 17 78 71 44

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

☎ : E-mail :

Souhaite réserver pour la marche gourmande du 2 octobre 2011 :

_____ Adultes à 26€ =

_____ Enfants (- 12 ans) à 15€ =

_____ Enfants - 5 ans (Gratuit) =

TOTAL = €

Heure de départ souhaitée : h

Groupe :

La priorité se fera par ordre d'arrivée des réservations munies de leurs règlements.

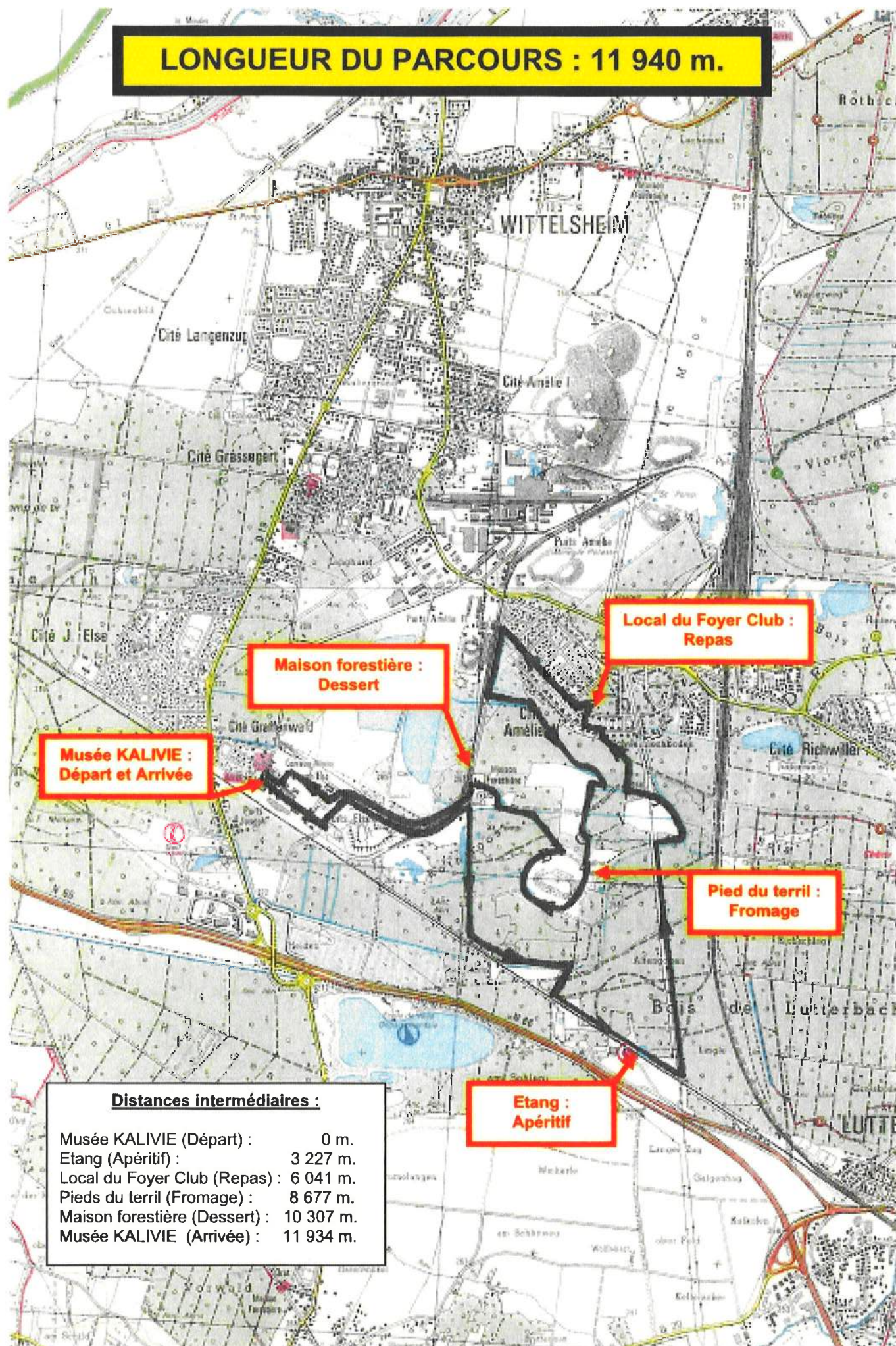
Vous recevrez la confirmation de l'inscription avec l'heure de départ après la clôture des inscriptions.

Ci-joint un chèque de _____ € à l'ordre de « Vis et Bouge à Wittelsheim » validant l'inscription et l'acceptation de la clause de responsabilité.

Date : / / 2011

Signature :

LONGUEUR DU PARCOURS : 11 940 m.



Comment arriver au départ ?

